

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Sarthe

Liberté Égalité Fraternité

Cabinet

Dossier suivi par : MB/CH/AT

Tél: 02 43 61 58 03

Mél: cabinet.dsden72@ac-nantes.fr

19 boulevard Paixhans CS 50042 72071 LE MANS CEDEX 9 Le Mans, le 05 septembre 2022

La Rectrice de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes

à

Madame la Députée Marietta KARAMANLI

Objet: votre courrier en date du 02 septembre 2022.

Madame la Députée,

Je fais suite à votre courrier du 2 septembre dernier dans lequel vous m'interrogez au sujet des montres « Sport Santé » à l'usage de collégiens volontaires en Sarthe.

La distribution des montres « Sport-Santé » ne constitue pas la finalité du programme global Sport Santé Collèges Sarthe, co piloté par le Conseil Départemental, la DSDEN et la DDEC de la Sarthe, lequel a pour ambition de promouvoir l'activité physique et de développer un habitus sport santé chez les collégiens à travers différents dispositifs.

La dotation aux élèves volontaires de montres « Sport-Santé » est un moyen pour motiver et inciter les élèves à la pratique régulière d'activité physique par un recueil personnel et individuel de leur nombre de pas, ou kilomètres (en marchant, en courant, en trottinette, à vélo) effectués dans la journée, dans le cadre du dispositif « AS Active » dont la participation reste basée sur le volontariat des établissements et des élèves.

A la suite d'une phase d'expérimentation en juin dernier dans quelques collèges cibles, le projet est actuellement en phase de consolidation juridique avant la mise en place opérationnelle prévue courant novembre 2022.

Soyez assurée Madame la Députée, que les services du Département, de la DSDEN et de la DDEC travaillent conjointement à garantir que ce programme sera délivré conforme aux principes du droit et de l'éthique et que les familles recevront en amont une lettre d'information détaillée leur permettant de donner leur autorisation à la participation de leur enfant aux différents volets de ce projet.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de ma considération distinguée.

La Rectrice,

Katia REGUIN

U. Begur